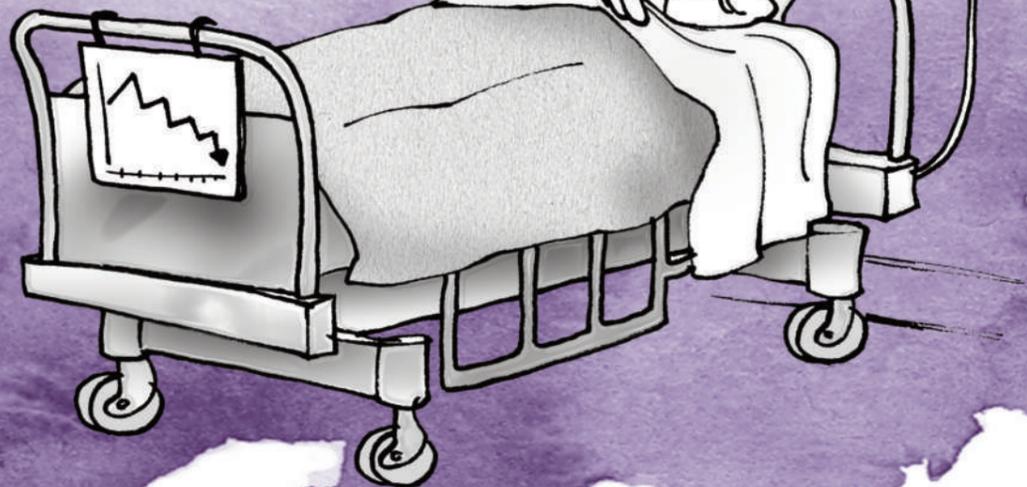


CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

**SE VACCINER
C'EST PROTÉGER**

J'POURRAIS PLUS L'ATTRAPER...
AH ! AH ! J'L'AI BIEN EUE, LA GRIPPE !

POUR L'INSTANT,
C'EST ELLE QUI
VOUS A EU...



05/12.

Une immunité naturelle versus celle apportée par un vaccin n'est-elle pas préférable ?

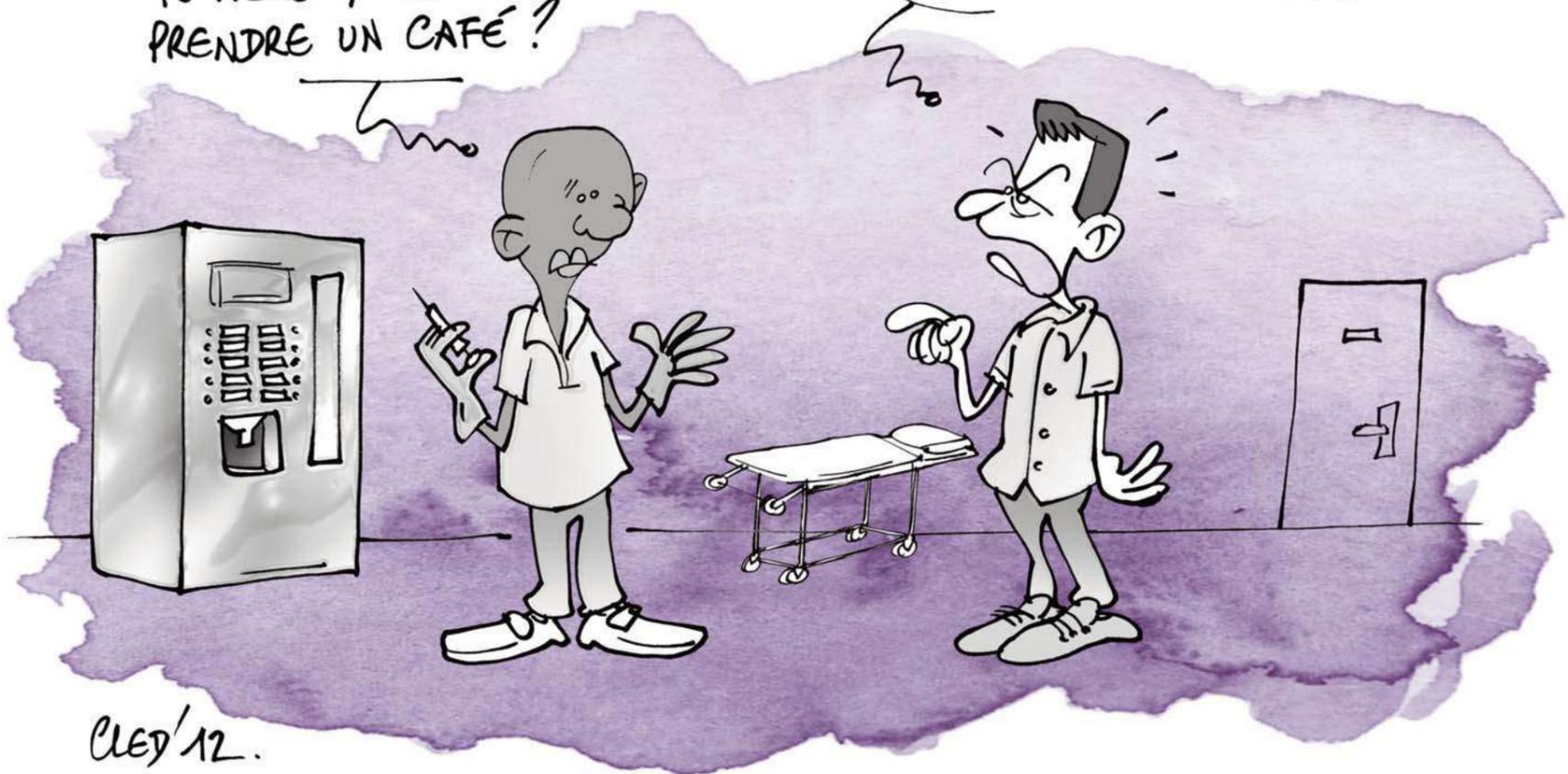
Sauf exception (tétanos par exemple) la maladie naturelle procure une immunité plus solide que celle procurée par un vaccin. Concernant la grippe, il est clairement démontré que la maladie procure une protection de longue ou très longue durée contre la souche en cause, alors que la protection conférée par le vaccin ne dure que quelques mois. Cependant, hormis le fait que présenter la maladie n'est pas sans conséquence, vous ne serez protégé que contre une des souches (alors que 3 à 4 souches différentes circulent chaque année) et vous ne le serez plus lorsque la souche responsable aura muté, ce qui est inévitable.

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

SE VACCINER C'EST PROTÉGER

BON ! TU NE VEUX PAS
ÊTRE VACCINÉ !!!
TU VIENS QUAND MÊME
PRENDRE UN CAFÉ ?

T'AS DES ACTIONS
DANS LE CAFÉ !!!



Peut-on garantir une indépendance
des instances qui recommandent
les vaccins vis-à-vis
de l'industrie pharmaceutique ?

Les experts à l'origine des recommandations vaccinales
(comme tous les experts qui conseillent les pouvoirs publics)
sont astreints par la loi à déclarer annuellement et
lors de chaque expertise les liens d'intérêt
qui pourraient influencer leur expertise.
Cette déclaration est publique.

Les personnes qui ont un conflit d'intérêt sur le dossier
traité ne peuvent pas participer à la décision.